

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier, que conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2020 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 23 avril 2021 à 17 h 00.

Donné à Ville d'Estérel, ce 14^e jour du mois d'avril 2021.

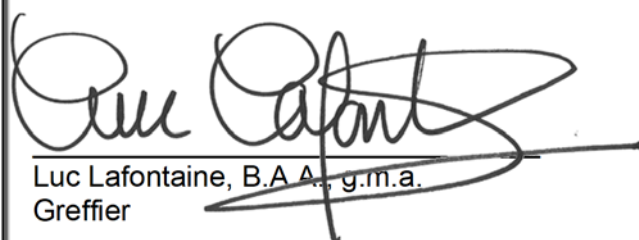


Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 14 avril 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois d'avril 2021.



Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier